

## Délibération du CONSEIL

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI - INNOVATION, RECHERCHE, PARTENARIATS  
ECONOMIQUES ET EMPLOI - STRATEGIES ECONOMIQUES ET EMPLOI

### Participation de la MEL au projet de recherche « CITIES AS PLAYGROUND » - Laboratoire SCALab - Université de lille

Le sport constitue sur le territoire de la MEL un enjeu stratégique tant pour son impact économique et d'attractivité que pour l'accès aux pratiques sportives pour tous et partout. Le sport est vecteur par ailleurs d'opportunités pour les collectivités de promouvoir leur territoire et pour la MEL d'être attractive, d'intensifier les possibilités de créer des activités économiques génératrices de nouveaux marchés et d'emplois et de rayonner à l'international.

A ce titre, la MEL souhaite faire des équipements et des aménagements métropolitains des lieux d'expression de l'innovation en matière de pratique de l'activité physique et sportive et ce, notamment pour accroître le nombre de pratiquants dans une logique de Sport-Santé.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet de recherche « *cities as playground* » ; porté avec le laboratoire Sciences Cognitives et Sciences Affectives SCALab (Unité Mixte de Recherche 9193 CNRS et l'Université de Lille).

Le projet se propose d'expérimenter sur certains territoires qui auront été choisis de manière *ad hoc*, un aménagement innovant d'espaces publics afin de les rendre ludiques et ce afin de promouvoir l'engagement dans les pratiques d'activité physique. Cette initiative s'inscrit pleinement dans les perspectives opérationnelles de la candidature Lille Métropole Capitale mondiale du design.

De nombreuses études ont en effet montré la corrélation entre les facteurs environnementaux et la pratique d'une activité physique chez les adultes et les enfants. Dans cette perspective le projet « *cities as playground* » vise à comprendre comment transférer des théories et des techniques ludiques vers la conception urbaine mettant l'utilisateur au cœur du processus.

Le partenariat engagé entre la MEL et le laboratoire SCALab porte donc sur la mobilisation d'un doctorant sur les travaux de recherche dans le cadre d'une thèse dédiée jusqu'à la modélisation et la mise en œuvre d'expérimentations sur plusieurs sites de la Métropole.

Le budget pour les 3 années du projet de recherche est estimé à 130 000 Euros qui se répartissent comme suit :

- Salaire du doctorant : 100 000 Euros à la charge de la MEL ;
- Frais d'environnement recherche : 30 000 Euros à la charge de l'Université de Lille.

Le doctorant mobilisera les équipements et les ressources humaines de l'Equipex IrDIVE (Innovation Research in the Digital and Interactive Visual Environments),

plateforme technologique en Sciences Humaines et Sociales qui constitue le support technologique du pôle Sciences et Cultures du Visuel, accueilli sur le site de la Plaine Images.

En conséquence, les commissions Développement Économique – Emploi – Recherche, Insertion et Aménagement durable du territoire consulté, le Conseil métropolitain décide :

- 1) d'attribuer à l'Université de Lille une subvention de fonctionnement de 100 000 Euros pour le financement du salaire du doctorant pour les 3 années du projet de recherche;
- 2) d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention réglant les modalités de versement de la subvention attribuée à l'Université de Lille ;
- 3) d'imputer le montant de ces dépenses au budget général sur l' 6020001, nature 7907, fonction G 61, dans la limite des crédits votés par le Conseil métropolitain.

**Adopté à l'unanimité**

**Acte certifié exécutoire au 01/03/2018**

Le Président de la Métropole Européenne de Lille,  
Pour le Président,  
Le Responsable délégué



Arnaud FICOT